

## Présidence

147 rue de l'Université  
75 338 Paris Cedex 07 - France  
Tél. : + 33 1 (0)1 42 75 90 00  
Fax : + 33 1 (0)1 47 05 99 66  
[www.inrae.fr](http://www.inrae.fr)

### DEC20053DAJ

## Décision du 01/01/2020 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective, et des Etudes (DEPE)

### Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-6 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu le décret n°2019-1046 du 10 octobre 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 17,

Vu la délibération du 13 octobre 2016 portant délégation de pouvoir au profit du Président de l'INRA par le Conseil d'Administration de l'INRA,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020, portant nomination de M. Guy RICHARD en qualité de Directeur de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective, et des Etudes (DEPE) pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

### Décide :

#### Article 1 :

Délégation permanente est donnée à M. Guy RICHARD, Directeur de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective et des Etudes (DEPE), à l'effet de signer tous les actes de toute nature entrant dans les champs de compétences relevant de la Direction de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective et des Etudes, tels que définis par la note de service n°2020-01 susvisée.

#### Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy RICHARD, la même délégation est accordée à Mme Kim GIRARD.

#### Article 3 :

La décision portant délégation de signature à M. Guy RICHARD en qualité de Délégué à l'expertise, à la prospective et aux études auprès du Président de l'INRA en date du 4 mai 2018 est abrogée.

#### Article 4 :

La présente décision est publiée par voie d'affichage au Centre-siège d'INRAE ainsi que dans les locaux de la DEPE.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,  
Philippe MAUGUIN

